

Par Vincent Grégoire, agriculteur

19 juin 2015

ADDENDA
et complément d'information

**Projet éolien Saint-Cyprien du
promoteur Énergies Durables
Kahnawà:ke à Saint-Cyprien-de
Napierville : l'agriculture face à
l'industrie éolienne**

dans le cadre de la deuxième
partie des audiences publiques du Bureau
de l'audience publique sur l'environnement

Vincent Grégoire

Saint-Cyprien-de-Napierville (Québec)

JOJ 110

À la page 13 du document original au point 4.3.2 au point 2. :

Remplacez (voir soulignement) :

Accès aux terres difficiles pendant la phase de construction qui débiterait au printemps, en plein dans le temps des semences. Nous sommes tributaires de la température et les semences doivent être effectuées dans les meilleurs délais possible. Un changement de signalisation (ex. sens unique sur la route) ou une augmentation importante et soudaine du flux de camions (3400 camions) et de transport hors norme sur les routes peuvent rendre nos déplacements difficiles sur des chemins de campagne déjà étroits avec des machineries agricoles imposantes. Aucun plan de transport ne peut réellement être déterminé à l'avance. Dans les faits, il fait beau : on travaille. Un orage peut arriver subitement et nous devons tout ranger en urgence. Je possède des terres qui si situent près du village de Napierville jusqu'à un peu plus de 700 mètres de l'aire d'étude du projet éolien Saint-Cyprien, tout le long du rang Double. Lorsque je pense aux inconvénients majeurs que vivraient mes collègues non-signataires qui ont des terres dans la Grande ligne du rang Double, je me sens choqué. Ce n'est pas d'un service de plainte dont nous avons besoin pour être efficaces, c'est que la phase de construction ne s'effectue pas dans un des moments les plus cruciaux pour nous en grandes cultures : le printemps. ;

Par (voir soulignement):

Accès aux terres difficiles pendant la phase de construction qui débiterait au printemps, en plein dans le temps des semences. Nous sommes tributaires de la température et les semences doivent être effectuées dans les meilleurs délais possible. Un changement de signalisation (ex. sens unique sur la route) ou une augmentation importante et soudaine du flux de camions (3600 camions et 7200 transports en tout) (BAPE, 20 mai après-midi, lignes 1896-1898) et de transport hors norme sur les routes peuvent rendre nos déplacements difficiles sur des chemins de campagne déjà étroits avec des machineries agricoles imposantes. Aucun plan de transport ne peut réellement être déterminé à l'avance. Dans les faits, il fait beau : on travaille. Un orage peut arriver subitement et nous devons tout ranger en urgence. Je possède des terres qui si situent près du village de Napierville jusqu'à un peu plus de 700 mètres de l'aire d'étude du projet éolien Saint-Cyprien, tout le long du rang Double. Lorsque je pense aux inconvénients majeurs que vivraient mes collègues non-signataires qui ont des terres dans la Grande ligne du rang Double, je me sens choqué. Ce n'est pas d'un service de plainte dont nous avons besoin pour être efficaces, c'est que la phase de construction ne s'effectue pas dans un des moments les plus cruciaux pour nous en grandes cultures : le printemps. ;

À la page 13 du document original au point 4.3.2 au point 3. :

Remplacez :

Difficulté d'accès au plan d'engrais chez SynAgri, situé au 18 rang Double, à 500 mètres de l'aire d'étude du projet éolien Saint-Cyprien. Est-ce que tous les clients qui font affaire avec cette entreprise pourraient s'y rendre avec autant de facilité que d'habitude pendant la phase de construction? Est-ce que des détours seraient obligés pour certains agriculteurs, ralentissant beaucoup leurs déplacements? Est-ce que SynAgri sera en mesure d'effectuer ses livraisons d'intrants aussi efficacement ? Est-ce que des agriculteurs qui ont recours au service de livraison de SynAgri seraient en arrêt de travail obligé au champs parce que l'engrais n'arrive pas à temps ? Nous rappelons que l'engrais est étendu en même temps que les semences. Par conséquent, ce ne serait pas seulement les agriculteurs environnants qui seraient affectés, mais aussi des agriculteurs éloignés. De fait, un grand bassin d'entreprises agricoles pourrait subir des dommages puisque la phase de construction du projet éolien Saint-Cyprien débuterait pendant la période des semences ;

Par (voir ajout souligné) :

Difficulté d'accès au plan d'engrais chez SynAgri, situé au 18 rang Double, à 500 mètres de l'aire d'étude du projet éolien Saint-Cyprien. Dans les journées les plus achalandées de la période des semences, SynAgri et les agriculteurs sortent des hangars de SynAgri 250 tonnes d'intrants par jour. D'une part cette quantité est livrée par SynAgri ; le reste, ce sont les agriculteurs des environs qui vont chercher eux-mêmes leurs intrants chez SynAgri. De cette quantité totale quotidienne, 40% emprunte la Grande ligne du rang Double. De ce 40%, 90% est livrée par SynAgri par des convois de 3,5 tonnes en moyenne. Cela équivaut à 29 convois quotidiens qui doivent non seulement se rendre à destination, mais aussi revenir au plan d'engrais SynAgri dans les meilleurs délais pour assurer un bon roulement. Est-ce que tous les clients qui font affaire avec cette entreprise pourraient s'y rendre avec autant de facilité que d'habitude pendant la phase de construction? Est-ce que des détours seraient obligés pour certains agriculteurs, ralentissant beaucoup leurs déplacements? Est-ce que SynAgri sera en mesure d'effectuer ses livraisons d'intrants aussi efficacement ? Est-ce que des agriculteurs qui ont recours au service de livraison de SynAgri seraient en arrêt de travail obligé au champs parce que l'engrais n'arrive pas à temps ? Nous rappelons que l'engrais est étendu en même temps que les semences. Par conséquent, ce ne serait pas seulement les agriculteurs environnants qui seraient affectés, mais aussi des agriculteurs éloignés. De

À la page 18, Références bibliographiques :

Remplacez :

BAPE, Bureau d'audience publique sur l'environnement. DT2, Séance tenue le 20 mai 2015 en soirée à Saint-Bernard-de-Lacolle, 144 pages. [En ligne]
http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DT3.pdf (Page consultée le 3 juin 2015)

Par :

BAPE, Bureau d'audience publique sur l'environnement. DT3, Séance tenue le 20 mai 2015 en soirée à Saint-Bernard-de-Lacolle, 150 pages. [En ligne]
http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DT3.pdf (Page consultée le 3 juin 2015)

Ajoutez :

BAPE, Bureau d'audience publique sur l'environnement. DT2, Séance tenue le 20 mai 2015 en après-midi à Saint-Bernard-de-Lacolle, 144 pages. [En ligne]
http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DT2.pdf (Page consultée le 3 juin 2015)